

Félicitations à :

Soline BOUVIER BOISELET
née à Nancy le 8 janvier 2017

Naomie WALCZAK
née à Nancy le 9 août 2017

Fanny LEREBOUTET
née à Nancy le 28 août 2017

Léonel SCHMITT
né à Nancy le 1er octobre 2017

Maxime JANNY et Karen HURIOT
mariés le 15 avril 2017

Regrets pour :

Suzanne PAULY
décédée le 16 janvier 2017

Christian PARIS
décédé le 21 avril 2017

Patrice BOURGON
décédé le 24 juin 2017

Roger LAVICKA
décédé le 29 juin 2017

Marie BARON
décédée le 30 juin 2017

Bienvenue à :

Mickaël HOUILLOIN

Benoît MULLER

Pascal et Danièle KLING

Catherine QUILLE
et sa fille

Denis LAKOMICKI, Laurence VEGA
et leurs enfants

Sandra DETHOREY
et ses enfants

Gaël JOLIVET Annabelle MERLET
et leurs enfants

Geoffrey et Lorène LOMMERÉ
et leurs enfants

Audrey BORT

Patricia DESCAMPS

Sylvain SCHMITT et Emilie SANCHEZ
et leurs enfants

Mr et Mme Stéphane FERRY
et leurs enfants



Le Petit Craonnais

Bulletin municipal

Novembre 2017



STAGES DÉFIBRILLATEUR

Réunion d'information pour les habitants
MARDI 14 NOVEMBRE 2017 à 20 HEURES
Salle du Conseil à la mairie de HAROUÉ

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les habitants d'Haroué de plus de 18 ans ou atteignant cet âge dans l'année doivent s'inscrire sur les listes électorales avant le 31/12/2017.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens, garçons et filles, de 16 ans ou atteignant cet âge dans l'année doivent se présenter à la mairie pour y être recensés.

LES DIPLÔMÉS

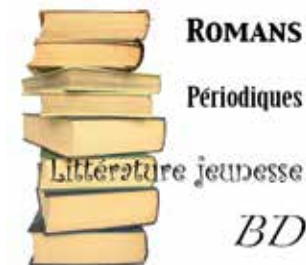
Les jeunes gens ayant obtenu un diplôme (BAC, BEPC, BEP, CAP) doivent se faire connaître afin d'être récompensés.

MANŒUVRES DES SAPEURS POMPIERS

Sur la commune de Haroué,
dimanche 5 novembre 2017, matin

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Des centaines de livres à découvrir pour petits et grands.



TENEZ VOUS INFORMÉS DE TOUT CE QUI SE PASSE À HAROUÉ ET RECEVEZ LES ACTUALITÉS EN DIRECT !

Pour vous inscrire à notre lettre d'information ou nous informer d'un événement,
envoyez un courriel à l'adresse suivante : actus@haroue.fr

Retrouvez tous les numéros du Petit Craonnais en format pdf sur notre site :
<http://www.haroue.fr/craonnais.htm>

Bibliothèque

les mardis de 17H à 18H30 & les mercredis de 14H30 à 16H00
et les samedis de 10H à 11H30

Les numéros utiles

Mairie : 03 83 52 40 12

SAMU : 15 - Pompiers : 18 - Gendarmerie : 17

Centre de Secours d'Haroué : 03 83 52 45 72

Gendarmerie d'Haroué : 03 83 52 40 13

EDF (sécurité - dépannage) : 0810 333 054

Maison de Santé Pluridisciplinaire : 03 54 17 00 50

ASAPA : 03 83 52 49 29

ADMR : 03 83 32 48 74

Ambulances du Saintois : 03 83 52 40 03 - 06 15 29 33 47



Les Gendarmes de la Meurthe-et-Moselle

vous conseillent :

**POUR PRÉVENIR
LES
CAMBRIOLAGES**

**Le cambrioleur choisit
des cibles faciles.
Il se renseigne sur vos habitudes.
Il recherche et profite des failles
de votre protection.**

**Le principal ennemi des
cambrioleurs est le temps qu'ils
passent à vaincre vos défenses !**

PRÉVENIR UN CAMBRIOLAGE C'EST :

- Verrouiller toutes les portes et fenêtres/ même pour une absence de courte durée;
- ne pas cacher les clefs sous le paillason ou sous un pot de fleurs;
- n'inscrire ni nom ni adresse sur ses trousseaux de clefs;
- ne pas laisser la clef sur ou dans véhicule. Conserver cette clef en un lieu éloigné de l'entrée de votre habitation;
- ne pas garder chez soi d'importantes sommes d'argent même dans des cachettes que vous pensez inviolables;
- ne jamais laisser dans un logement inoccupé des objets de valeur de l'argent des bijoux des chèquiers ... ;
- photographier vos bijoux vos tableaux vos meubles de style/ vos petits objets d'art ... conserver les factures;
- renforcer la protection de votre domicile (portes anti-effraction/alarme fermer les volets sur /arrière du domicile en cas d'absence ..) ;
- poser sur les ouvrants les plus accessibles et non munis de volets ou de persiennes des grilles ou des barreaux pleins en acier;
- changer immédiatement les serrures en cas de perte ou de vol de vos clefs surtout si cela s'est accompagné de la perte ou du vol de documents où figure votre adresse.

EN CAS DE CAMBRIOLAGE :

- laissez les lieux en l'état;
- ne touchez à rien;
- prévenez sans délai la Gendarmerie (appelez le 17) ;
- dressez un inventaire des objets dérobés et apportez le lors de votre dépôt de plainte;
- prévenez votre assureur.

SIGNEZ TOUT VÉHICULE SUSPECT,

relevez le numéro d'immatriculation et la marque et appelez le 17



Les vendredis soir



Les mardis soir